



CIRCULAIRE N° 3512 DU 18/03/2011

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	PROGRAMME LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO) – PARTENARIAT AVEC LA TURQUIE – INSCRIPTION DES ÉCOLES INTÉRESSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012		
DESTINATAIRE	Direction	Fondamental et secondaire	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	Année scolaire 2011-2012		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Christelle LADAVID (christelle.ladavid@cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	OUI		
DATE LIMITE D'ENVOI	16 mai 2011		
NOMBRE DE PAGES	3 pages et 1 annexe		
MOTS-CLÉS	Langue et Culture d'Origine – Programme LCO – Turquie – Éducation à la diversité culturelle – Ouverture aux cultures - Langue turque		

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme « Langue et Culture d'Origine », j'ai le plaisir de vous communiquer les **modalités de participation spécifiques au partenariat avec la Turquie pour l'année scolaire 2011-2012.**

Ce programme de cours de langue et de culture turques est mis en œuvre dans le cadre d'une Charte de partenariat bilatérale spécifique que je vous invite à consulter sur le site www.enseignement.be/lco.

Organisation des cours LCO

Deux types de cours LCO sont proposés aux élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

1. Le cours de turc s'adresse aux élèves dont les parents en ont manifesté le souhait. Ce cours facultatif est organisé en dehors de l'horaire obligatoire dispensé à tous les élèves. Il est assuré par un enseignant LCO turc en dehors des heures normales de cours. Il est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines.

2. Le cours d'ouverture aux cultures est organisé sur la base d'une demande de participation au programme LCO du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur. Il suppose la volonté d'un ou plusieurs enseignants d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs plans d'année et de leurs programmes.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans une classe et il s'adresse à tous les élèves de cette classe. Il fait partie intégrante des activités et apprentissages organisés par l'instituteur, dans le cadre de la grille horaire hebdomadaire.

Dans l'enseignement secondaire, le cours d'ouverture aux cultures est organisé dans le cadre d'un ou plusieurs cours de la grille horaire et il s'adresse à tous les élèves qui suivent ce(s) cours. Il fait alors partie intégrante des activités et apprentissages relevant du (des) cours concerné(s).

Utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à la culture turque, le cours d'ouverture interculturelle est **assuré conjointement par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le professeur** et a pour objet de développer au bénéfice des élèves des classes concernées des activités d'**éducation à la diversité culturelle**.

Participation au programme LCO

Les écoles intéressées par l'un ou par les deux types de cours proposés sont invitées à s'inscrire en complétant le formulaire figurant en annexe (ce formulaire peut également être téléchargé à l'adresse Internet suivante www.adm.cfwb.be).

Le formulaire complété doit parvenir à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, cellule Éducation interculturelle, 3ème étage, rue Lavallée 1, 1080 BRUXELLES, ou être envoyé à l'adresse mail suivante : christelle.ladavid@cfwb.be, **pour le lundi 16 mai 2011 au plus tard.**

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire concernant ce programme, je vous invite à prendre contact avec Patricia POLET ((02 690 83 55 – patricia.polet@cfwb.be) ou avec Christelle LADAVID ((02 690 83 59 – christelle.ladavid@cfwb.be) de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

**- Partenariat avec la Turquie -
Demande de participation au programme LCO
pour l'année scolaire 2011-2012¹**

Coordonnées de l'établissement

Établissement scolaire : _____

Chef d'établissement : _____

Réseau : CF – OS – LSC – LSNC Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Numéro FASE : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Courriel : _____

Si différent du siège, implantation concernée : _____

Cours de turc

Nombre d'élèves, par niveau d'enseignement, susceptibles d'être intéressés par ce cours :

Maternel			Primaire						Secondaire					
M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	Sec 1	Sec 2	Sec 3	Sec 4	Sec 5	Sec 6

Cours d'ouverture aux cultures

Titulaires intéressés par ce cours (classes potentiellement engagées) :

Niveau d'ens.	Nombre de titulaires	Nom et prénom de ces titulaires
M 1		
M 2		
M 3		
P 1		
P 2		
P 3		
P 4		
P 5		
P 6		
Sec 1		
Sec 2		
Sec 3		
Sec 4		
Sec 5		
Sec 6		

Date et signature de la Direction de l'établissement :

¹ Le présent formulaire complété doit être envoyé **pour le 16 mai 2011 au plus tard** à l'attention de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Cellule Éducation interculturelle, Rue Adolphe Lavallée, 1 – 3F333 à 1080 Bruxelles.

